

Maintien de nos convictions malgré le retour de l'incertitude sur les droits de douane



VINCENT MORTIER

Directeur des investissements du groupe Amundi



MONICA DÉFENDRE

Directrice de l'Amundi Investment Institute



PHILIPPE D'ORGEVAL

DIRECTEUR ADJOINT DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE

Avec la contribution de :

CLAUDIA BERTINO

Responsable d'Amundi Investment Insights and Publishing, AII*

UJJWAL DHINGRA

Spécialiste senior, Investment Insights & Client Division, AII*

LAURA FIOROT

Responsable Investment Insights & Client Division, AII*

AII : Amundi Investment Institute

- Depuis le début de l'année, certaines de nos convictions clés se sont concrétisées et certaines tendances se sont accélérées. Nous assistons à un changement de régime caractérisé par une incertitude politique accrue et une rupture nette de l'ordre international, thèmes clés soulignés lors du Forum économique mondial de Davos et confirmés lors de la Conférence sur la sécurité de Munich. Les droits de douane restent un outil essentiel pour redessiner le nouvel ordre mondial. À cet égard, la récente décision de la Cour suprême contre les mesures tarifaires d'urgence imposées par D. Trump a ajouté une couche supplémentaire d'incertitude au paysage politique.
- Tous ces développements confirment que l'environnement géoéconomique mondial est en pleine transition. La mention par la présidente C. Lagarde, dans son discours, de la nouvelle facilité de prêts garantis par pension (repo) de la Banque centrale européenne (BCE) pour les banques centrales hors zone euro montre à quel point les décideurs politiques sont conscients de l'importance croissante de la géoéconomie.
- Nous entrons clairement dans une phase d'équilibre plus complexe sur les marchés, où la politique (y compris la politique commerciale), la géopolitique et l'allocation des capitaux sont aussi importantes que le cycle économique lui-même. La croissance s'avérant plus résiliente que prévu initialement et la rentabilité des entreprises restant solide, les marchés se sont montrés résilients. Cependant, des rotations importantes sont en cours entre les pays, les secteurs et les actions individuelles, à mesure que l'environnement s'adapte au changement de régime en cours.
- Une approche diversifiée et flexible sera probablement la clé pour les investisseurs qui souhaitent faire face à ces changements et rotations.

Dans un monde en mutation rapide, il est temps de réévaluer nos principales convictions :

Conviction n° 1 : naviguer dans un cycle en constante évolution : une transition avec une meilleure dynamique aux États-Unis et en Europe, et non un ralentissement

En 2025, l'économie américaine s'est révélée très résiliente, portée par l'intelligence artificielle (IA), les investissements technologiques et l'effet de richesse. La dynamique robuste de la consommation intérieure nous a amenés à revoir à la hausse nos prévisions de croissance pour cette année, à près de 2,5 % en glissement annuel, en supposant un impact positif des mesures fiscales américaines (telles que les réductions d'impôts) sur les consommateurs et les entreprises cette année, en plus d'une dynamique plus forte de la consommation. Toutefois, le marché du travail pourrait représenter un défi, conduisant à une économie à deux vitesses, comme le suggèrent les chiffres économiques récents. L'indice des prix à la consommation (IPC) de janvier, inférieur aux attentes du marché, **confirme notre opinion sur la désinflation** et nous maintenons que l'inflation restera comprise entre 2,5 % et 3 % cette année. Les prochains mois seront marqués par une certaine volatilité, mais l'IPC global et l'IPC sous-jacent devraient ralentir. Les principaux facteurs susceptibles de faire baisser l'IPC sous-jacent sont l'inflation des services et le loyer équivalent propriétaire. Dans la zone euro, les surprises positives en matière de croissance en fin d'année dernière (Italie, Espagne) ont été les bienvenues et créent une dynamique plus forte pour 2026. Nous constatons également une meilleure dynamique de la demande intérieure dans ces pays.

En outre, notre conviction quant **au cycle d'investissement dans l'intelligence artificielle (IA) est fermement ancrée, mais nous notons que les marchés feront de plus en plus la distinction entre les gagnants et les perdants, c'est-à-dire les entreprises qui peuvent prouver**

clairement qu'elles génèrent des rendements (ou des rendements potentiels) et qui sont transparentes, et celles qui restent vagues. La récente baisse de certaines valeurs technologiques reflète l'évaluation des risques par les investisseurs et leurs interrogations sur les entreprises qui pourraient être perdantes (par exemple, certains segments du logiciel et du transport routier) en raison des bouleversements liés à l'IA. Toutefois, l'IA devant stimuler les gains de productivité de l'économie, ce qui se reflétera dans les bénéfices des entreprises à long terme, nous continuons de voir un contexte favorable au risque.

Technologies de l'information aux États-Unis : matériel informatique vs logiciels



Sources : Amundi Investment Institute, Bloomberg, données au 18 février 2026. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

« L'ère du désordre maîtrisé consiste à prendre conscience qu'il ne s'agit pas d'un recul de la mondialisation, mais d'une évolution vers un monde multipolaire. Les investisseurs devront naviguer sur les marchés en privilégiant une meilleure diversification. »

Conviction n° 2 : la diversification dans une ère de désordre maîtrisé afin de générer des rendements à long terme

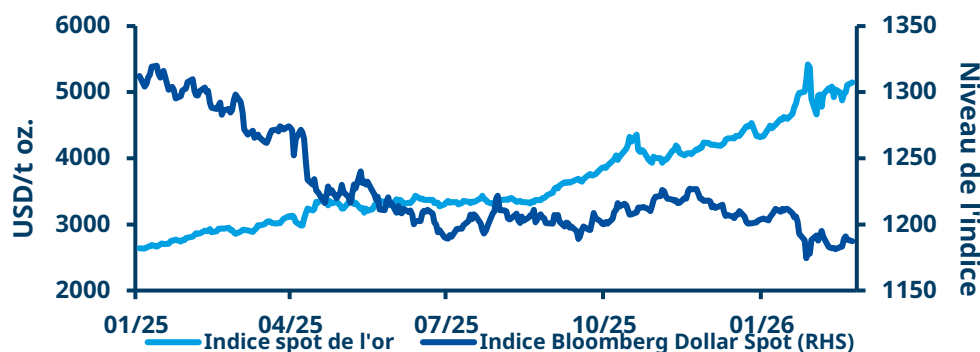
Nous pensons **que nous sommes encore dans la phase initiale d'un changement de régime**, dans lequel l'essor des puissances moyennes accélère la transition vers un monde multipolaire. L'accord entre l'Inde et l'Union européenne (UE) en est un exemple récent, permettant à l'Europe de diversifier ses échanges commerciaux et de réduire sa dépendance vis-à-vis des États-Unis, même si cela prendra du temps. Cette remise en cause du statut de superpuissance des États-Unis se produira parallèlement à l'essor de la Chine, couvrant la géopolitique, les chaînes d'approvisionnement et l'importance accordée par Pékin à l'établissement d'un leadership technologique.

Les matières premières comme couvertures structurelles et source de résilience du portefeuille. Du point de vue de l'allocation d'actifs, nous pensons que les métaux tels que l'or compensent le risque lié à la géopolitique et à l'augmentation de la dette publique. L'or bénéficiera également d'une demande structurelle. Dans le même temps, les métaux de base tels que le cuivre devraient rester essentiels pour les technologies propres et la transition écologique.

On observe que les investisseurs sont de plus en plus réticents à conserver une forte exposition au dollar américain et les premiers signes d'une réallocation des portefeuilles vers des actifs européens et émergents. Le dollar n'est pas abandonné, mais il est clairement remis en question, notamment en raison de la forte incertitude suscitée par la décision de la Cour suprême des États-Unis.

Nous pensons que cette évolution vers un désordre maîtrisé est structurelle et non cyclique, et que les discussions sur la diversification s'accroissent. Cela renforce également notre opinion selon laquelle l'or constitue une couverture structurelle.

Le dollar américain s'affaiblit tandis que l'or atteint de nouveaux sommets



Source : Amundi Investment Institute, Bloomberg. Données au 20 février 2026. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



**ALESSIA
BERARDI**

Responsable de la
Macroéconomie &
Stratégie Marchés
Emergents, AII*



**AIDAN
YAO**

Stratégiste senior des
investissements, AII*
*Amundi Investment
Institute

La décision de la Cour suprême américaine et la réaction de D. Trump ajoutent à l'incertitude

La décision de la Cour ne concerne que les droits de douane imposés en vertu de la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux (IEEPA). Il s'agit notamment des droits de douane sur le fentanyl imposés à la Chine, au Canada et au Mexique, des droits de douane universels (10 %) et réciproques annoncés le 2 avril, ainsi que des droits supplémentaires imposés à l'Inde et au Brésil. Toutefois, les droits de douane sectoriels (au titre de l'article 233), les droits de douane imposés à la Chine depuis 2018 (au titre de l'article 301) et les droits spécifiques sur l'acier, l'aluminium et les panneaux solaires (au titre de l'article 201) ne sont pas concernés.

Le président a réagi à la décision de la Cour avec des mots durs et s'est empressé de chercher des solutions alternatives. Cela s'est fait en deux étapes.

- **1^{re} étape : le président a invoqué l'article 122 de la loi sur le commerce de 1974**, avec effet au 24 février. Cela lui a permis d'imposer des droits de douane généraux de 10 % (qui peuvent être portés à 15 %) pendant une période maximale de 150 jours. Il est important de souligner que cette période de 150 jours peut être renouvelée, ce qui veut dire que la fin de cette période ne signifie pas nécessairement la fin des droits de douane en vertu de cet article. Cependant, par rapport à l'IEEPA, l'article 122 manque de pérennité et de flexibilité : les prolongations au-delà de 150 jours nécessitent l'approbation du Congrès, et ces droits de douane ne peuvent pas cibler des pays ou des secteurs spécifiques, ce qui en fait un outil de négociation moins utile. Une évolution dans ce sens pourrait profiter à certains pays tels que le Brésil, la Chine et l'Inde, qui pourraient voir le taux moyen de leurs droits de douane baisser en vertu de la section 122 (par rapport à ce qu'ils payaient en vertu de l'IEEPA), tandis que des Etats comme le Royaume-Uni devraient connaître une augmentation de leur taux moyen en vertu de la section 122.
- **La 2^e étape consiste à ouvrir un certain nombre d'enquêtes au titre de l'article 301, nécessaires pour imposer des droits spécifiques à certains pays.** Mais que ce soit au titre de l'article 301 (pour commerce déloyal), 232 (sécurité nationale) ou 338 (représailles contre pratiques discriminatoires), les droits de douane imposés en vertu de ces dispositions nécessitent tous un long processus de justification, parfois rigoureux, ce qui les rend moins « flexibles » que l'IEEPA.

Implications pour les marchés

Dans l'ensemble, nous pensons que ce verdict créera une incertitude à court terme pour la politique commerciale américaine, mais qu'il ne devrait pas modifier l'orientation à moyen terme du programme protectionniste de Donald Trump. Il est possible de rétablir le même taux de droits de douane effectif en vertu de différentes lois, mais cela prendra du temps et pourrait donner lieu à d'autres contestations judiciaires, ce qui rendrait cette transition risquée pour l'économie et les marchés. En parallèle, l'incertitude quant aux produits qui seront taxés, aux taux appliqués et à la durée de ces taxes

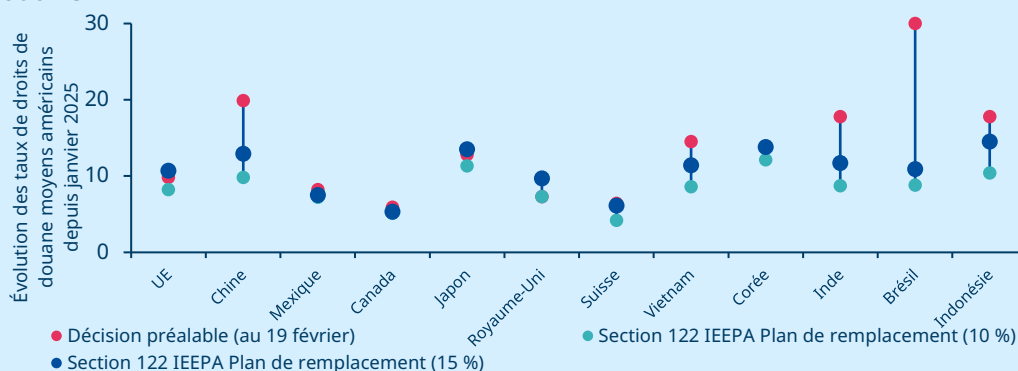
« Cette décision rappelle aux investisseurs que l'État de droit est solidement ancré aux États-Unis. Elle confirme également que dans un monde où règne un désordre maîtrisé, les accords commerciaux peuvent changer rapidement. »

risque de créer de la volatilité dans les flux commerciaux et pourrait retarder davantage les investissements des entreprises. La réaction des autres pays qui ont signé des accords commerciaux sur la base des droits de douane prévus par l'IEEPA est une source supplémentaire d'incertitude.

Deuxièmement, si les droits de douane étaient supprimés (ce qui est peu probable) ou réduits (plus probable, mais ce n'est pas notre scénario central), l'inversion d'un choc négatif sur l'offre serait positive pour l'économie et les marchés, et faciliterait la tâche de la Réserve fédérale américaine (Fed). La suppression des droits de douane IEEPA stimulerait également la croissance du PIB américain. Cela explique en partie la réaction positive initiale des actifs risqués. Cependant, la perte des recettes douanières est une mauvaise nouvelle pour le gouvernement américain, les obligations et le dollar américain. Enfin, si la réduction des droits de douane conduisait à un renforcement de la puissance militaire américaine, la géopolitique mondiale pourrait devenir beaucoup plus périlleuse.

« Le président D. Trump peut toujours recourir à d'autres mesures pour faire avancer son programme en matière de droits de douane, ce qui compliquerait bien sûr la situation pour les entreprises et les pays concernés. »

Effets hétérogènes de la décision de la Cour suprême en matière de droits de douane



Source : Amundi Investment Institute, Bloomberg Economics, au 23 février 2026. IEEPA : International Emergency Economic Powers Act (loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux). L'estimation de la section 122 suppose le maintien des exemptions aux droits réciproques pour les produits aéronautiques et les marchandises conformes à l'USMCA. La décision préalable fait référence aux droits de douane qui étaient en vigueur avant que la Cour suprême n'annule les droits de douane imposés par le président en vertu de l'IEEPA.

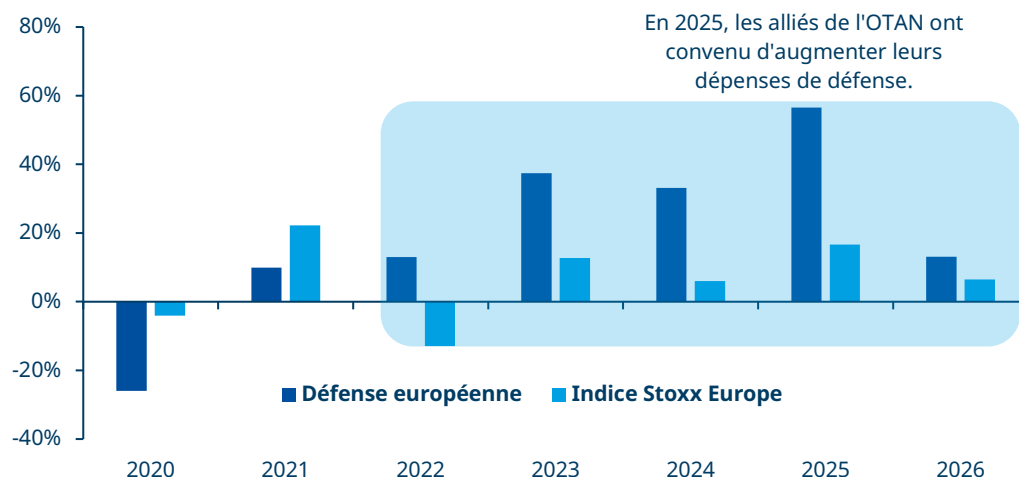
Conviction n° 3 : penser les actions à l'échelle mondiale, au-delà de la course technologique, afin de réduire les risques de concentration

« Il sera essentiel de conserver une approche à l'échelle mondiale en matière d'actions, au-delà de la course technologique aux États-Unis, pour générer des rendements sur le long terme. »

Penser à l'échelle globale signifie comprendre que nous passons d'une phase dominée par la liquidité et la synchronisation des politiques à une phase où les bilans, les politiques industrielles et les décisions d'allocation du capital déterminent les prix. **Nous observons également une transition vers un environnement de marché plus fragmenté, sélectif et granulaire.** Un exemple de granularité est le fait qu'au lieu de se concentrer sur le thème général de l'IA, **nous pensons que les entreprises impliquées dans les infrastructures physiques liées à l'IA et le secteur industriel sont celles à privilégier.**

Au niveau des zones géographiques, au Japon, ce sont les secteurs de l'industrie, de la finance et les entreprises qui font preuve de réformes organisationnelles qui généreront de la valeur. Nous anticipons également des opportunités aux États-Unis dans les secteurs de l'industrie, des technologies innovantes et de la finance. En Europe, des secteurs tels que l'industrie, la défense, la finance et les infrastructures devraient gagner en importance. Nous pensons en particulier que la volonté de l'Europe de renforcer son autonomie stratégique dans le but d'améliorer sa résilience économique et d'augmenter ses dépenses en matière de sécurité créera des opportunités à long terme. Les marchés ont également apprécié cette évolution au cours des dernières années, comme le montre le graphique ci-dessous.

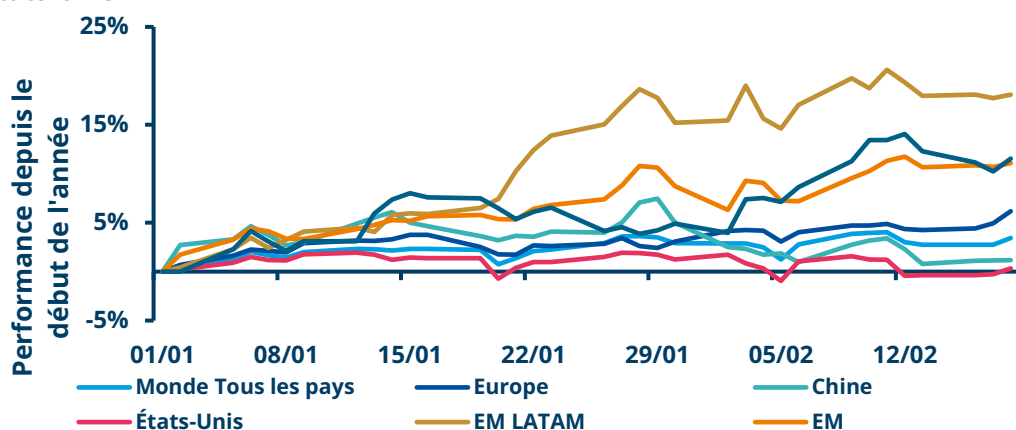
La défense européenne a surperformé l'indice Stoxx Europe ces dernières années



Source : Amundi Investment Institute, Bloomberg. Données au 20 février 2026. Performance 2026 au 20 février 2026. Pour les autres années, la performance annuelle de l'indice Stoxx Europe 600 et de ses sous-indices Aérospatiale et Défense est indiquée en monnaie locale. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

De plus, la rotation des valeurs technologiques américaines vers d'autres secteurs et zones géographiques, déjà visible au 4^e trimestre 2025, se poursuit en 2026.

Conserver une approche à l'échelle mondiale en matière d'actions, au-delà des États-Unis



Source : Amundi Investment Institute, Bloomberg. Tous les indices sont fournis par MSCI et sont libellés en monnaie locale. Données au 18 février 2026. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

Plus récemment, les craintes autour de l'IA ont donné un nouvel élan à cette rotation. Les indices S&P 500 Software, les 7 Magnifiques, le Nasdaq 100 et le Russell 1000 Growth ont tous reculé jusqu'à présent, tandis que les indices S&P 500 équipondérés et Russell 1000 Value ont progressé depuis le début de l'année (au 20 février). Il est intéressant de souligner que les valeurs technologiques chinoises ont également affiché une légère hausse pendant cette période. D'un point de vue régional, les indices japonais, européens et les marchés émergents dans leur ensemble ont surperformé les principaux indices américains et technologiques.

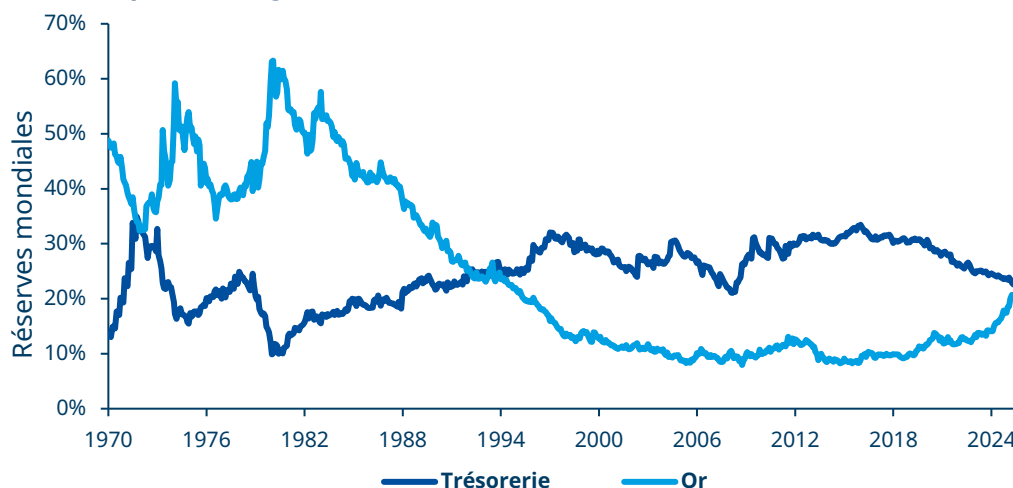
En conclusion, nous maintenons notre conviction de s'intéresser aux les actions mondiales au-delà du secteur technologique américain. Cela peut prendre différentes formes, mais nous considérons qu'il s'agit d'une tendance à long terme.

« L'interaction entre la politique budgétaire, la politique monétaire et la géopolitique devrait influencer le comportement des marchés, ce qui impliquerait que les valeurs refuges traditionnelles pourraient ne plus jouer leur rôle. »

Conviction n° 4 : les politiques budgétaires et monétaires comme moteur des opportunités d'investissement

Nous avons largement évoqué les risques de dépréciation du dollar américain liés à la dette et aux déficits budgétaires élevés des États-Unis, ainsi qu'à la diversification des réserves des banques centrales mondiales qui s'éloignent du billet vert pour des raisons géopolitiques. Cela réduit l'attrait du dollar en tant que valeur refuge, même si le secteur privé a jusqu'à présent tardé à se détourner de cette devise. Si cela venait à se produire, cela constituerait un autre obstacle à long terme. **Nous maintenons une opinion structurellement baissière sur le dollar américain (1,22 à la fin de l'année par rapport à l'euro), avec des ajustements tactiques à court terme.**

L'or est la nouvelle valeur refuge : les banques centrales mondiales se diversifient pour s'éloigner du dollar américain



Source : Amundi Investment Institute, CPR. Données mensuelles à novembre 2025.

Toujours sur le plan budgétaire, une période d'expansion semble se confirmer au Japon. La stabilité politique, les réformes de la gouvernance d'entreprise et la reflation influencent le comportement des investisseurs étrangers. La consolidation du pouvoir de la Première ministre Takaichi signifie qu'elle est susceptible de poursuivre des mesures (notamment des réductions d'impôts) visant à stimuler la croissance des salaires réels en réduisant l'IPC, tout en donnant la priorité à la croissance économique. Cela aura bien sûr une incidence sur les obligations d'État japonaises et le yen à court terme.

Sur le plan monétaire, nous avons procédé à quelques révisions et reporté les baisses de taux de la Fed. Nous anticipons une baisse des taux vers le milieu de l'année (juin/juillet) et une autre en septembre. D'ici là, la Fed aura une meilleure visibilité sur les données d'inflation et le nouveau président désigné de la Fed, Kevin Warsh, aura pris ses fonctions.

Ses prises de position passées en faveur d'une politique monétaire restrictive font l'objet d'un débat. Nous **pensons que la barre est haute pour que M. Warsh réduise le bilan de la Fed**, car cela pourrait réduire les liquidités du marché et mettre le marché des pensions sous pression. La Fed pourrait plutôt réduire la part des bons du Trésor à plus long terme dans son bilan et augmenter la part des taux à plus court terme. **En ce qui concerne la BCE, nous prévoyons qu'elle réduira ses taux une fois cette année, au 3^e trimestre.** La vigueur de l'euro, le resserrement des conditions de crédit ou toute détérioration du marché du travail pourraient changer la donne.

Il est donc essentiel de rester tactique en matière de duration, étant donné que les risques de répression financière sont élevés et que les banques centrales, telles que celles des États-Unis et du Japon, pourraient subir des pressions politiques, compte tenu des déficits budgétaires déjà élevés. La Banque du Japon (BOJ) vise à ramener l'inflation dans une fourchette de 1,5 à 2,0 %. En parallèle, à la suite de la consolidation du pouvoir de la Première ministre Takaichi, la BOJ pourrait subir des pressions pour ralentir ses hausses de taux. Nous sommes donc restés prudents sur la duration japonaise pendant une grande partie de l'année dernière, et la hausse des rendements obligataires nous a aidés. À l'approche de 2026, nous avons relevé la duration à un niveau neutre.

« La diversification et la flexibilité dans l'allocation seront essentielles pour identifier les rotations du marché dans différents segments et zones géographiques. »

Conviction n° 5 : l'Europe et les marchés émergents offrent des opportunités à long terme

L'Europe prend conscience qu'elle ne peut plus compter sur les États-Unis comme partenaire économique et garant de sa sécurité comme c'était le cas auparavant. Cette prise de conscience contribuera grandement à aider l'Europe à renforcer son autonomie stratégique. Mais pour devenir indépendante des États-Unis, elle doit investir davantage dans la défense, la technologie et les chaînes d'approvisionnement, un message réitéré lors de la récente Conférence de Munich sur la sécurité. Tous ces aspects revêtent une dimension liée à la sécurité. En outre, nous continuons de penser que les marchés émergents devraient constituer un pilier essentiel pour les investisseurs, non seulement pour diversifier leurs placements, mais aussi pour accéder à des entreprises solides et à des opportunités de croissance.

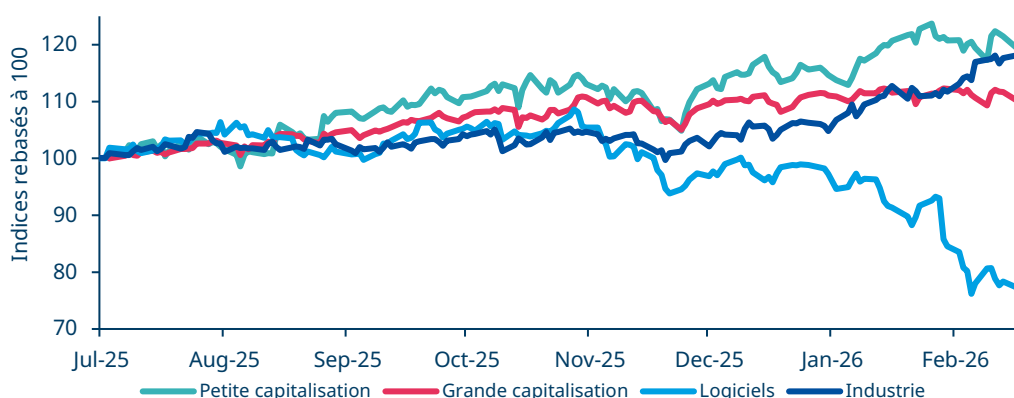
En Inde, que nous considérons toujours comme une allocation structurelle au sein des marchés émergents, nous avons légèrement revu à la hausse nos prévisions de croissance pour cette année, de 6,6 % à 6,8 %, et nous pensons que la Banque centrale indienne maintiendra ses taux jusqu'à la fin de l'année. Le risque pourrait être une volatilité à court terme, mais pas un renversement structurel. La continuité des politiques soutiendra le cycle d'investissement, et la baisse des droits de douane américains renforce le discours « China plus » (production hors de Chine). L'accord récemment conclu entre l'UE et l'Inde et le budget annuel sont des mesures qui stimuleront la croissance à long terme et nous incitent donc à rester optimistes.

Conclusion

Nous pensons que la diversification et la flexibilité resteront essentielles pour renforcer la résilience des portefeuilles et les rendements à long terme. L'environnement macroéconomique semble de plus en plus résilient, mais l'évolution de la dynamique de transition politique et les fortes rotations du marché continueront d'influencer le comportement des marchés. Dans ce contexte, nous anticipons que l'environnement de fin de cycle se poursuivra cette année et maintenons donc une exposition légèrement favorable aux actifs risqués. Dans ce cadre, nous anticipons une rotation vers les secteurs de l'économie réelle tels que l'industrie et une dispersion entre les régions et les classes d'actifs.

Les valorisations élevées des actifs risqués limitent notre capacité à augmenter notre exposition à ceux-ci. Toutefois, les valorisations ne devraient pas à elles seules déclencher une correction majeure. Les déclencheurs seraient plutôt liés à un resserrement des liquidités ou à une détérioration des conditions de crédit.

Rotation vers l'économie réelle : industries américaines vs logiciels, petites capitalisations vs grandes capitalisations



Source : Amundi Investment Institute, Bloomberg, au 18 février 2026. Indices Russell et S&P 500 industriel indiqués ci-dessus en devise locale. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

Amundi Investment Institute

Dans un monde en mutation, les investisseurs ont un besoin essentiel de mieux comprendre leur environnement et l'évolution des pratiques d'investissement pour définir leur allocation d'actifs et construire leurs portefeuilles. L'Amundi Institute, au cœur du processus d'investissement mondial, a pour ambition de renforcer le conseil, la formation et le dialogue continu sur ces sujets pour l'ensemble de ses clients – distributeurs, institutionnels et entreprises. Cette plateforme de recherche indépendante regroupe les activités de recherche, de stratégie de marché, d'analyse thématique et de conseil en allocation d'actifs d'Amundi. Son objectif est de diffuser travaux d'analyse et les recommandations d'investissement d'Amundi.

Pour en savoir plus sur Amundi, rendez-vous sur



Informations importantes

Investir comporte des risques, notamment de marché, politiques, de liquidité, de change et de perte en capital. Ce document est uniquement destiné à des fins d'information. Il ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation d'offre d'achat ou une recommandation d'un titre ou d'un autre produit ou service. Les titres, produits ou services mentionnés peuvent ne pas être enregistrés auprès de l'autorité compétente de votre juridiction et peuvent ne pas être réglementés ou supervisés par une autorité gouvernementale ou similaire dans votre juridiction. Toute information contenue dans ce document ne peut être utilisée que pour votre usage interne, ne peut être reproduite ou rediffusée sous quelque forme que ce soit et ne peut être utilisée comme base ou composante d'instruments financiers, de produits ou d'indices. En outre, rien dans ce document n'est destiné à fournir des conseils fiscaux, juridiques ou d'investissement. Sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management S.A.S. et sont en date du 23 février 2026. La diversification ne garantit pas un profit et ne protège pas contre une perte. Ce document est fourni « en l'état » et l'utilisateur de ces informations assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation de ces informations. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction de performance future. Les opinions exprimées sur les tendances économiques et de marché sont celles de l'auteur et pas nécessairement celles d'Amundi Asset Management S.A.S. et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres, et il n'y a aucune garantie que les pays, les marchés ou les secteurs se comporteront comme prévu. Ces opinions ne doivent pas être considérées comme un conseil d'investissement, une recommandation de titre ou une indication de négociation pour un produit d'Amundi. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, mais sans s'y limiter, la perte de bénéfices) ou de tout autre dommage lié à son utilisation.

Date de première utilisation : 24 février 2026.

Document émis par Amundi Asset Management, société par actions simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 € - Gestionnaire de portefeuille régulé par l'AMF sous le numéro GP04000036 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

RÉDACTEURS EN CHEF	RÉDACTRICES	RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
MONICA DEFEND Directrice de l'Amundi Investment Institute	CLAUDIA BERTINO Responsable d'Amundi Investment Insights and Publishing, Amundi Investment Institute	UJJWAL DHINGRA Spécialiste senior, Investment Insights & Client Division, Amundi Investment Institute
VINCENT MORTIER CIO Groupe	LAURA FIOROT Responsable, Investment Insights & Client Division, Amundi Investment Institute	